

Bonjour,

Guy Bricout a bien reçu vos différents mails et vous en remercie.

Il est intervenu sur France Bleu Nord ce matin sur ce sujet et a redit son opposition.

Il a d'ailleurs cosigné un recours contre le Conseil d'Etat.

L'interview est consultable sur sa page Facebook GUY BRICOUT.

Bien cordialement,